



EN MARCHÉ OU CRÈVE

Avec les attaques sur l'emploi, les conditions de travail et l'augmentation du temps de cotisation, arriver jusqu'à la retraite devient hypothétique notamment pour celles et ceux qui entrent sur le marché de l'emploi.

le cynisme en qualifiant l'augmentation du nombre de journées indemnisées à l'instauration d'un jour de congés supplémentaires.

Le Medef a, pendant ce temps, obtenu que les entreprises n'aient finalement pas à prendre en charge une partie des indemnités versées en cas d'arrêt maladie d'un-e salarié-e.

PAS BUG. SI SI, BUG!

Le Prélèvement À la Source (PAS) rentre dans sa phase critique, car la détermination de l'imposition sera la base de l'impôt prélevé en 2019.

Un premier bug informatique, concernant un demi million de contribuables, a entraîné une imposition erronée.

Le gouvernement se veut rassurant mais pour la Cgt le PAS n'est absolument pas un système adapté aux problématiques du système fiscal français.

C'est une simple volonté de réduire le nombre de fonctionnaires, privatiser le recouvrement. Et peu importe les conséquences pour la population.

CET, ATTENTION À VOS DROITS

Pour les personnes partant à la retraite, pensez bien à solder votre Compte Épargne Temps pour ne pas être lésé-es.

En dessous de 20 jours, les jours CET ne peuvent pas être indemnisés mais doivent être pris en jours de congés. Il faut donc les prendre sinon ils seront perdus définitivement.

Les moyens laissés au service des Ressources Humaines ne permettent plus d'être attentifs aux situations de chaque agent-e.

BIENVENUE

La Cgt Finances Publiques de Loire Atlantique souhaite la bienvenue à toutes et tous les collègues qui arrivent dans nos Directions Locales (DsfiPE, DrfiP 44, Dircofi Ouest...).



La Cgt reste toujours présente auprès des agent-es et des services pour lutter contre les dérives gouvernementales et les attermolements des Directions locales.

N'hésitez pas à nous contacter.

RECULER L'ÂGE DE DÉPART EN RETRAITE?



Mais le gouvernement entend détériorer les conditions de vie à la retraite.

La revalorisation des retraites ne sera plus indexée sur l'inflation. Cela concerne aussi les Allocations Familiales et les Allocations Logement.

Avec la hausse de la CSG, la perte du pouvoir d'achat sur un an pour les retraité-es qui touchent 1300 euros par mois sera de 578 euros par an.

LA CURÉE CONTINUE

Le gouvernement compte bien supprimer 4 500 postes de fonctionnaires d'État en 2019. L'objectif affirmé est de 10 000 en 2020.

Les réductions se concentreront sur le **ministère des Finances**, dans l'audiovisuel public, dans le réseau extérieur de l'État.

VOUS ÊTES MALADES

Le nombre de journées de travail indemnisées est passé de 11 à 12 jours par an en moyenne par salarié-e du privé.

Édouard Philippe s'en inquiète.

S'intéresse-t-il à la souffrance au travail, aux conséquences du recul de l'âge de la retraite voire de la situation sanitaire du pays ?

Que nenni ! Il s'alarme sur le coût pour l'État et ose

